ALLIANCE POLICE NATIONALE CRS

PREMIÈRE SOMMATION !!

RÉUNIS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, L'ENSEMBLE DES DÉLÉGUÉS LOCAUX ET ZONAUX CRS ONT VALIDÉ EN PRÉSENCE DU BUREAU NATIONAL, UNE MOTION SPÉCIALE CRS

1ER ACTE DE MOBILISATION !!

LES CRS DOIVENT RETROUVER LEURS LETTRES DE NOBLESSE

Le Syndicat des CRS

LA DÉLÉGATION NATIONALE CRS ALLIANCE

5 AVRIL 2024

ALLIANCE POLICE NATIONALE CRS

MOTION CRS

Face à la politique de l'autruche de la Direction Centrale CRS méprisant la grogne et le mal-être de nos collègues rapportés par nos délégués locaux, face à une hiérarchie qui ne se bat pas assez pour ses femmes et hommes, la Délégation CRS ALLIANCE POLICE NATIONALE réunie en séminaire les 20 et 21 Février 2024 à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) rédige cette motion :

Si nous reconnaissons depuis le début, le soutien du Ministre de l'Intérieur à l'égard des policiers et certaines avancées dans le cadre du protocole signé par les organisations représentatives, force est de constater que nous CRS, avons été écartés de plusieurs dispositifs et que cet état de fait ne peut perdurer.

Se sentant abandonnés et exclus, les CRS ne doivent pas être laissés pour compte et ne peuvent se contenter des 3 euros d'augmentation de l'IJAT ; qui est vécu dans les rangs comme une absence flagrante de reconnaissance.

L'engagement sans faille et la disponibilité exponentielle depuis les attentats de 2015 (crise sociale, migratoire, sanitaire, événements nationaux, européens, demande accrue de sécurité…) combinée à une perte « alarmante » d'effectifs altèrent sévèrement la santé physique et mentale des hommes du rang. Tout ceci impacte dangereusement l'ensemble de leurs missions sans cesse plus nombreuses, et se répercute inexorablement dans leur cercle familial où il devient impossible de concilier vie privée et vie professionnelle.

Toujours prêts à honorer notre devise «SERVIR», mais à quel prix aujourd'hui !

Notre trop faible IJAT, nous faisant passer aux yeux de certains pour des nantis, nous exclut systématiquement de toute autre compensation ou indemnité pourtant dues au regard des services accomplis et des servitudes subies au quotidien.

Pourquoi une Indemnité d'Absence Journalière Temporaire nous prive t-elle de la reconnaissance de l'ITN (Indemnité spécifique pour Travail de Nuit) alors que toutes les conditions sont réunies ?
Comment accepter qu'un décret du siècle dernier (1981), étendant aux personnels de la police nationale le bénéfice de l'indemnité horaire de nuit, discrimine encore aujourd'hui les CRS !

Comment tolérer l'exclusion programmée des CRS sur la prime de voie publique notamment pour nos autoroutiers et nos motocyclistes ?

De plus, si nous saluons l'avancée légitime de la mise en place de l'Indemnité d'Absence Missionnelle, pour nos collègues des autres directions, comment ne pas y voir une forme de rupture d'égalité avec un montant supérieur à l'IJAT et l'avantage du cumul avec leurs autres indemnités ?

Devant cette réalité du métier que personne ne peut et ne doit plus nier et afin de rendre leur lettre de noblesse aux CRS, nous exigeons :

- Un calendrier actant l'augmentation de l'IJAT à hauteur de l'IAM a minima et la révision de ses règles ;
- Le rehaussement de l'indice de référence servant de calcul pour l'ISSFA (HS) ;
- L'Abrogation ou la modification des décrets excluant le cumul d'indemnités avec l'IJAT ;
- La Perception de l'ITN si conditions requises ;
- La prime VP ;
- Revoir la durée des missions et le respect du prévisionnel emploi afin de prévenir les trop nombreux RPS ;
- La mise en œuvre d'un plan de charge « effectifs » conséquent au bénéfice de la DCCRS ;
- La bonification de pénibilité dès le 1er week-end en DP (Règle des 7 RL) ;
- La garantie des neutralisations (Fin des neutralisations perlées et garantie des week-ends).

Nous n'hésiterons pas à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires (syndicales, militantes, juridiques) afin de mener à bien la mission qui nous est confiée, à savoir la défense des intérêts des hommes et des femmes qui servent en CRS et dans toutes les spécificités affiliées.

DÉLÉGATION NATIONALE ALLIANCE PN CRS